



La Convention Internationale des Droits de l'Enfant fête ses 25 ans le 20 novembre 2014

publié le 08/11/2014

Lors du cours d'éducation civique sur l'Enfant, nous avons abordé les droits de l'Enfant.

Afin d'approfondir le cours et de réviser pour le contrôle, vous pouvez visionner [les épisodes réalisés par "LES PETITS CITOYENS"](#).

Vous pouvez également aller sur le site de leur association ["Les Petits citoyens"](#).

Et relire le texte du conte étudié en classe, écrit par Dan Leconteur : [La communauté des sceaux](#).

Enfin, voici les objectifs à atteindre pour réussir au mieux le contrôle :

- ▶ Je sais qu'en France la scolarité est obligatoire et gratuite pour tous de 6 à 16 ans
- ▶ Je connais la loi du 11 février 2005 sur le handicap et son application à l'école
- ▶ Je connais et j'explique ce qu'est le principe de laïcité à l'école
- ▶ Je connais la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de 1989 et je suis capable de citer les principaux droits de l'enfant
- ▶ Je suis capable d'expliquer pourquoi le droit à l'éducation est indispensable pour tous dans le monde
- ▶ Je suis capable d'expliquer pourquoi le droit à l'éducation n'est pas respecté partout dans le monde
- ▶ Je suis capable de citer des devoirs de l'enfant, notamment concernant le respect des autres



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.